

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le douze du mois d'octobre 2023, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne les Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2023  
Séance du 19 octobre 2023

N° 02

Objet : Décision modificative  
n°2

Est nommé secrétaire de séance : VILLARD René

### Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 14), COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul (à partir du rapport n° 09), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 28), HONNORAT Michèle, ISOARD Christian, JOUVES Marc, KUHN Francis (jusqu'au rapport n° 27), MOULARD Damien, OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 02), RISSO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick

### Etaient suppléés :

COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel

### Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ACCIAI Bruno  
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BONZI Maryse a donné pouvoir à FIGUIERE Marie José  
KUHN Francis a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 28)  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à SOLTANI Boulares  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard  
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à BAILLE Denis

### Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre  
AUZET Guy  
BALIQUE François  
BASSET Françoise  
BOURJAC Bruno  
DOMINICI Pascale  
FLORES Sylvain  
LAQUET Laura

MAGAUD Marie José  
PIERRISNARD Jacqueline  
REBOUL Childéric  
REINAUDO Gilbert  
RICHAUD Véronique  
SAVORNIN Béatrice  
UGHETTO Wendy  
URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2023

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur BONDIL Marc, rapporteur, expose ce qui suit :**

Les budgets primitifs 2023 ont été adoptés lors de la séance du conseil communautaire du 6 avril dernier. Or certains ajustements apparaissent nécessaires.

Début juillet, l'abattoir de Digne a subi des dégâts inhérents à un sinistre sur le réseau électrique ayant engendré une détérioration du transformateur de l'abattoir et des dysfonctionnements sur divers matériels. Le coût de ces dommages ainsi que l'indemnité d'assurance correspondante doivent être inscrits au budget.

Par ailleurs toujours sur ce budget, pour pallier aux surcoûts des différentes prestations et à la variation à la hausse des taux d'intérêts des emprunts, il est nécessaire d'ajuster le budget par la diminution des crédits de charges de personnel surévalués.

Pour le budget du barrage de Vaulouve, des vannes sont tombées en panne et ont dû être remplacées en urgence. Il convient donc d'inscrire ces dépenses supplémentaires sur la section d'investissement.

<b>BUDGET ANNEXE Abattoir Digne les Bains</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Fonctionnement</b>			
6083 - Fournitures diverses	34 000		
66111 – intérêts des emprunts	1 500		
6411 – salaires titulaires	- 35 500		
6066 – carburant	7 200	7718 – autres produits exceptionnels	60 000
6135 – locations mobilières	8 000		
61558 – réparation autres biens mobiliers	24 800		
023 – virement à la section d'investissement	20 000		
TOTAL	60 000	TOTAL	60 000
<b>Investissement</b>			
2313 – travaux bâtiments	20 000	021 – virement de la section de fonctionnement	20 000
TOTAL	20 000	TOTAL	20 000

BUDGET ANNEXE VAULOUBE			
Dépenses		Recettes	
<b>Fonctionnement</b>			
<b>Investissement</b>			
2313 - Travaux Bâtiments	3 000	1641 - Emprunts	15 000
2315 - Travaux réseaux	12 000		
TOTAL	15 000	TOTAL	15 000

Il est proposé :

- D'approuver la décision modificative n° 2 sur les budgets « abattoir de Digne les Bains » et « Vauloube ».

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO

Pour extrait conforme



Le secrétaire de séance,



René VILLARD

PUBLIE LE : 03 NOV. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2023

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20231019-02\_19102023